

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Directeur d'exploitation (H/F)

PRESENTATION DU SERVICE :

- **Direction de l'exploitation**
- Mission principale du service : garant du bon fonctionnement au quotidien de l'exploitation des parcs de stationnement.
- Positionnement du poste au sein du service / place dans l'organigramme :

Le directeur d'exploitation de stationnement est placé sous la responsabilité directe du directeur général

MISSION PRINCIPALE / FINALITE DU POSTE :

Le directeur d'exploitation est garant du bon fonctionnement au quotidien de l'exploitation des parcs de stationnement au sein de la régie. Il manage les équipes et réalise l'ensemble des actes techniques, administratifs, commerciaux et managériaux qui contribuent à la performance et à la qualité des services rendus.

ACTIVITES PRINCIPALES :

A. Animer l'équipe (environ 75/80 salariés)

- Organiser et mobiliser l'équipe notamment composée de 5 à 6 responsables de secteur et d'une dizaine de chefs de parcs
- Participer au recrutement, accueillir et intégrer les collaborateurs
- Assurer les entretiens RH
- Participer au développement et à la formation des collaborateurs
- Animer les réunions de travail relatives à l'exploitation
- Veiller au respect de l'organisation des activités et des plannings des équipes, aux prises et fins de services du personnel ainsi que de ses pauses
- Evaluer, noter et sanctionner
- Identifier les besoins et participer en lien avec le service RH à l'élaboration du plan de formation et assurer le suivi de ce dernier
- Elaborer, gérer et suivre des marchés publics relevant des activités de la direction d'exploitation

B. Piloter l'exploitation des 32 parcs de stationnement

- Superviser l'ensemble des aspects organisationnels et opérationnels d'exploitation des 32 parcs de stationnement
- Mettre en place les procédures et contrôles nécessaires au respect des engagements contractuels
- Élaborer et suivre le budget annuel des activités (fonctionnement / investissement)
- Réaliser le reporting mensuel et annuel des résultats auprès de la direction générale
- Suivre et analyser les comptes d'exploitation des différents périmètres contractuels

- Contrôler et superviser les versements de fonds dans les parcs de stationnement ainsi que la bonne gestion des abonnements en conformité avec le règlement intérieur
- Rédiger les rapports de gestion et les comptes rendus d'activité annuels
- Piloter l'activité de l'ensemble des parcs de stationnement et du personnel en réalisant des contrôles sur pièces notamment au moyen du système intranet (Qualnet) **et sur place de manière aléatoire**

C. Garantir l'hygiène, la qualité, la sécurité et l'environnement

- Veiller au respect des procédures internes d'exploitation des sites dans le cadre des référentiels qualité et des obligations légales
- Contrôler et veiller à l'obtention ou au renouvellement des autorisations, habilitations, qualifications, agréments, arrêtés, licences, droits d'exploitation divers concernant les équipements et le personnel d'exploitation
- Vérifier la bonne exécution des mesures de sécurité (sauvegarde, archivage, ...) dans le respect des autorisations, lois et réglementations en vigueur
- Élaborer et suivre la gestion patrimoniale des infrastructures et des équipements délégués

D. Participer au développement de l'activité

- Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique moyen terme des activités
- Intégrer les nouvelles technologies en lien avec la digitalisation de la relation client
- Participer en lien avec la direction technique aux études dans le cadre de la construction ou la reprise en exploitation de nouveaux parcs (aspects organisationnels, techniques et d'exploitation)

E. Management :

- Contrôler l'activité de ses collaborateurs
- Contrôler la bonne application des procédures dans chaque parc et au sein de chaque équipe
- Evaluer et fixer des objectifs à son équipe

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :

- Participer aux comités exécutifs et de direction de la régie
- Préparer et proposer le budget annuel de fonctionnement de la direction de l'exploitation
- Assister à sa demande le Directeur Général dans ses relations avec les prestataires et les entités externes
- Participer à des réunions publiques ou à des rencontres partenariales de négociation
- Participer à l'astreinte décisionnelle tournante au sein des membres du comité de direction

CHAMP D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITE :

En tant que membre du comité exécutif, le directeur d'exploitation participe pour sa part à la définition des axes stratégiques de la régie. Il rend compte directement au

Directeur Général de tous événements intervenus dans son activité et des solutions qu'il envisage d'apporter. Il alerte sur les dysfonctionnements et prépare leur résolution. Il sait prévenir, anticiper et gérer les situations de crise.

INTERACTIONS / RELATIONS DE TRAVAIL :

- Secondé par un adjoint, des chefs de secteurs et de parcs, il délègue certaines tâches sous sa responsabilité et son contrôle
- Il formule auprès des autres directions et services, dans leurs domaines de compétences, les besoins nécessaires à l'accomplissement de sa mission
- Il sait échanger avec les représentants du personnel dans un cadre partenarial

COMPETENCES REQUISES :

Savoirs :

- Maîtrise de la réglementation en matière d'exploitation et de sécurité dans les parkings
- Maîtrise des équipements de sécurité
- Maîtrise des outils de gestion de l'exploitation
- Fortes capacités rédactionnelles et très bonne maîtrise des outils bureautiques

Savoirs faire :

- Connaissance des équipements de l'activité de stationnement (équipements de péage, de signalisation, de paiement, jalonnement dynamique, ...)
- Management, capacité à animer une équipe
- Utilisation des outils informatiques bureautiques
- Capacités de négociation
- Techniques de gestion des conflits
- Familier des méthodes d'exploitation mettant en œuvre des automatismes (péages, GTC, horodateurs, PMV)
- Connaissance de l'économie digitale et des nouvelles technologies

Savoirs être :

- Rigueur et sens de l'organisation
- Analyse et synthèse
- Aisance relationnelle
- Esprit d'équipe
- **Fortes capacités managériales**
- Sens commercial
- Sens du service et de la qualité
- Adaptabilité
- Disponibilité
- Force de propositions, esprit d'initiatives
- Sens de l'intérêt général
- Créativité, curiosité
- **Courage et forte capacité décisionnelle**
- **Loyauté**
- **Aptitude à travailler en transversalité et en mode projet**

Formation / diplômes requis :

- Idéalement diplômé d'études supérieures
- Titulaire du permis B
- Expériences managériales significatives
- Expérience significative dans le domaine de la gestion de parcs de stationnement et/ ou des services fortement appréciée

MEEPADPK